

***Contre l'audisme  
et vers l'autoreprésentation :  
la collaboration***

Sarah DELLI GATTI

## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
CONTRE L'AUDISME .....	4
VERS L'AUTO-REPRÉSENTATION .....	4
LA COLLABORATION, UNE SOLUTION .....	5
FOCUS SUR UN DUO INCONTOURNABLE .....	7
CONCLUSION .....	9
GLOSSAIRE - SIGNAIRE.....	10
BIBLIOGRAPHIE et INDICATIONS SITOGRAPHIQUES .....	12

## INTRODUCTION

« En cette fin de siècle, la planète des sourds représente une communauté de plus de 130 millions d'individus. Sans cesse plus nombreux, les sourds vivent parmi nous comme des extraterrestres. » (Grémion, 1991)

Pour évoquer les relations entre la population sourde et la population entendante, l'image de deux mondes séparés a longtemps été représentative. Chacun dans son monde, silencieux ou bruyant. Leurs relations sont empreintes d'incompréhension et de mauvaise communication. En cause, des siècles d'oralisme forcé et de langue des signes longtemps bafouée.

De nos jours, à trop vouloir réparer les erreurs du passé, les entendants ne sont-ils pas en train d'en commettre d'autres ? Animés d'une posture inadaptée de « sauveurs », certains ont parfois tendance à dévier vers ce que les Sourds signants appellent de l'appropriation culturelle. Ces derniers proclament leur droit à l'autoreprésentation et fustigent ceux qui prennent leur place pendant qu'on ne leur en laisse aucune. Mais si les Sourds ne sont pas écoutés, des entendants acquis à leur cause peuvent-ils porter plus haut leurs paroles ?

Des collaborations mixtes, des amitiés issues de belles rencontres, prouvent qu'on peut établir un pont solide entre nos deux mondes, rendre visibles les Sourds et faire avancer leur combat pour la reconnaissance de leur culture et de la langue des signes.

## CONTRE L'AUDISME

Le mot « audisme » est créé aux USA par Tom Humphries, professeur sourd, en 1975. Dans sa thèse<sup>1</sup>, il décrit ce concept comme « l'idée que quelqu'un est supérieur, sur la base de sa capacité à entendre ou à se comporter de la manière de celui qui entend. »

Ce néologisme est composé du latin *audire* (percevoir par l'ouïe) et du suffixe *isme* (doctrine). La définition de Tom Humphries sera ensuite élargie par Harlan Lane, linguiste américain, pour dénoncer le contrôle exercé par les institutions médicales et éducatives<sup>2</sup>.

Selon Yann Cantin<sup>3</sup>, on ne peut pas parler d'audisme pour tous les actes de discrimination ou d'oppression subis par les Sourds avant le 20<sup>ème</sup> siècle. C'est avec le développement de l'eugénisme, prôné par Graham Bell notamment, que ce concept a commencé à émerger.

Il semble que l'audisme soit décuplé envers les personnes sourdes pratiquant la langue des signes, car depuis des siècles à travers l'Histoire du droit<sup>4</sup>, un Sourd qui lit et écrit et/ou oralise, obtiendra plus facilement une légitimité citoyenne.

C'est la même année, 1975, dans un contexte où existe un lobbying médical pour le développement des implants cochléaires, que le Réveil Sourd naîtra en France. Un combat pour la Culture sourde et contre l'audisme.

## VERS L'AUTO-REPRÉSENTATION

De nos jours, certains entendants continuent de considérer la communauté sourde comme indigente. D'autres ont pris conscience du lourd patrimoine discriminatoire et veulent se racheter au nom de leurs prédécesseurs. D'autres encore trouvent simplement que la langue des signes est belle et au fur et à mesure de leur apprentissage, estiment pouvoir en être les représentants.

De l'appropriation culturelle, « la mainmise », une emprise : voilà les termes employés par les Sourds signants pour parler de tous ceux qui prennent des décisions en prétendant agir en leur nom. Comme on le ferait pour des enfants.

Les débats sont animés entre ceux pensant qu'il vaut mieux être rendus visibles par les entendants plutôt que de rester invisibles, et ceux considérant au contraire qu'il s'agit là d'une nouvelle forme d'audisme. Pourquoi privilégier des entendants qui signent plutôt que des Sourds, pour enseigner, chansigner, ou jouer le rôle d'un Sourd au cinéma ?

Et pourquoi si peu de Sourds invités dans les débats qui les concernent, au sujet de l'éducation, de l'accessibilité, de la formation, et tant d'autres ? Si les entendants n'écoutent pas les Sourds, comment y remédier ?

---

<sup>1</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Audisme> consulté le 21/12/2022

<sup>2</sup> <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/4251/files/2020/03/Audisme.-Pauline-Wierzbicki.pdf>

<sup>3</sup> <https://noetomalalie.hypotheses.org/762> consulté le 21/12/2022

<sup>4</sup> Cours d'Histoire du Droit des Sourds, par Chérif BLEIN, 1<sup>er</sup> semestre de licence professionnelle 2022-2023

## LA COLLABORATION, UNE SOLUTION

« ... Elles [les personnes entendantes] ont leur place aux marges ou au sein même de la communauté des Sourds. À la condition de rester modestes. [...] À condition de savoir garder leur place, comme on dit. En amis. » (Mottez, 2006).

Qui peut parler au nom des Sourds, sinon eux-mêmes ? Mais s'ils ne sont pas entendus, comment porter plus haut et plus fort leurs messages, en attendant que l'accessibilité atteigne un jour le niveau existant aux USA ?

La collaboration. Pas seulement familiale entre un CODA<sup>5</sup> et ses parents, ou professionnelle avec un interprète ; mais une collaboration interculturelle, sur un pied d'égalité, dans le respect mutuel et l'intercompréhension, entre Sourds et entendants.

Plusieurs coopérations sont déjà inscrites dans l'histoire. Et il en a découlé des avancées considérables : pour l'éducation des jeunes sourds, la diffusion et la reconnaissance de la langue des signes française, et le patrimoine historique de la communauté sourde. Voici quelques exemples dans le tableau ci-après.

---

<sup>5</sup> Children Of Deaf Adult

<b>SOURDS</b>	<b>ENTENDANTS</b>	<b>PRINCIPALES ACTIONS</b>
Laurent <b>CLERC</b> (26/12/1785 – 18/07/1869)	Thomas H. <b>GALLAUDET</b> (10/12/1787 – 10/09/1851)	Création de la 1 <sup>ère</sup> école pour enfants sourds aux USA (Hartford) en 1817
Alfredo <b>CORRADO</b>	Jean <b>GREMION</b> (06/05/1942 – 04/08/2019)	Création de l'I.V.T. (International Visual Theatre) à Paris en 1977
Guy <b>BOUCHAUX</b> (29/06/1944 – 21/02/2016)	Christian <b>CUXAC</b>	Travaux linguistiques et médiation scientifique sur l'importance de l'iconicité dans la Langue des Signes Française
Armand <b>PELLETIER</b> (15/05/1933 - 24/06/2016)	Yves <b>DELAPORTE</b>	* Création du Musée d'Histoire et de Culture des Sourds de Louhans en 2013  * Livre « Moi, Armand, né sourd et muet... »
Marie-Thérèse <b>L'HUILLIER</b>	Danielle <b>BOUVET</b>	Émission <i>Mes mains ont la parole</i> sur Antenne 2 de 1979 à 1986
Marie-Thérèse <b>L'HUILLIER</b> Éric <b>LAWRIN</b> Hatice <b>AKSEN</b>	Christian <b>CUXAC</b> Brigitte <b>GARCIA</b> Marie-Anne <b>SALLANDRE</b> Ivani <b>FUSELLIER</b>	* Equipes mixtes successives au sein du CNRS de l'université Paris 8  * Travaux de recherches linguistiques et publication de revues sur la LSF
Noémie <b>CHURLET</b>	Sara <b>GUERIN- PANICHI</b>	Équipe de Direction de MÉDI-API

## FOCUS SUR UN DUO INCONTOURNABLE

**Jean GRÉMION** (06/05/1942 – 04/08/2019), professeur de philosophie, journaliste, homme de théâtre, co-fondateur d'I.V.T. (International Visual Théâtre)

ET

**Alfredo CORRADO** (né le 24/08/1944), artiste sourd américain, co-fondateur d'I.V.T.



*Crédit image : Facebook / L'œil et la main*

<https://www.facebook.com/335805398241/posts/10159385731743242>

### La rencontre

Alfredo Corrado et Jean Grémion se rencontrent à la terrasse d'un café parisien à la fin des années 70. Ce dernier tombe immédiatement sous le charme de la langue des signes et du charisme d'Alfredo Corrado.

L'artiste américain lui raconte son enfance sous le joug de l'oralisme, la libération ressentie à la découverte de l'Université Gallaudet, son combat pour le droit des sourds aux Etats-Unis, sa volonté de faire naître un vent de révolte contre l'oralisme et l'appareillage forcés en France.

Jean Grémion plonge dès lors dans la langue des signes et dans la culture sourde, pour mener le combat aux côtés de son ami.

## Leurs actions

➤ Jean Grémion obtiendra auprès du ministère de la Culture la tour du château de Vincennes, pour y établir le théâtre pour sourds qu'Alfredo Corrado veut créer. Ensemble ils iront convaincre des écoles oralistes de leur confier quelques enfants sourds pour participer à leurs premiers ateliers de communication. Par la suite, des adultes sourds les rejoindront pour former les rangs de ce que l'on peut nommer les prémices de l'IVT en 1976. Ils créent une troupe de théâtre, mais veulent également enseigner la langue des signes française aux entendants. Pour former les futurs formateurs sourds, ils travailleront en collaboration avec Bill Moody, interprète américain et ami d'Alfredo Corrado.

➤ Grâce à leur plaidoirie commune lors d'une conférence à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, Alfredo Corrado et Jean Grémion vont interpeller le corps médical sur l'innommable maltraitance consistant à enfermer et procéder à des expériences sur des personnes sourdes, en les catégorisant d'office comme folles. Si ce plaidoyer reçut un accueil mitigé, il fut tout de même compris par les plus jeunes praticiens, qui porteront désormais un nouveau regard sur leurs pratiques. S'en suivra la création d'un atelier de communication et d'expression, avec la participation de huit personnes internées.

➤ Face au danger grandissant que représentent les expérimentations hasardeuses du professeur Chouard, le trio Alfredo – Jean – Bill passe à l'action en occupant les ondes de France-Culture en 1978. Pour la première fois en France, on entend la parole d'une personne sourde. Et elle leur dit qu'on a 20 ans de retard sur les USA. C'est un déluge de questions qui s'abat alors à l'antenne, de parents d'enfants sourds complètement perdus, et d'entendants curieux ou révoltés par la découverte de ce monde passé sous silence. Cette émission de radio sera un déclencheur dans la vie d'Emmanuelle Laborit, puisque c'est en l'écoutant que son père découvrira l'existence de la langue des signes française et du futur IVT.

## CONCLUSION

Après avoir ignoré, puis avoir voulu réparer, rééduquer, normaliser le Sourd signant, la société s'appliqua à l'intégrer avant de vouloir l'inclure.

La FNSF (Fédération Nationale des Sourds de France) lutte depuis des décennies pour revendiquer leur droit à la pleine citoyenneté. De nombreuses manifestations plus ou moins pacifistes ont été organisées depuis le Réveil Sourd. Des livres ont été écrits, par des Sourds comme par des entendants, pour expliquer la pluralité des profils et la nécessité de s'adapter à tous.

Mais les entendants décideurs ne peuvent souvent pas s'empêcher d'adopter une posture de savant. Certes, les ministres en charge des questions du handicap, de l'accessibilité, de l'éducation, sollicitent maintenant des rencontres et des débats avec les premiers concernés. Des conseillers municipaux sourds agissent aussi ici-et-là en France. Mais dans les faits, au sein des institutions ou entreprises, publiques ou privées, les décisions qui les concernent sont rarement prises par des personnes sourdes, encore moins signantes. Pourtant, comme nous l'avons vu, une pleine collaboration peut permettre in fine d'atteindre l'autoreprésentation.

Pour conclure, je citerai un exemple qui illustre mes propos : l'attitude de la psychanalyste Françoise Dolto à l'égard de Marie-Thérèse L'Huillier, lors d'une interview où la journaliste s'adressait à la personne entendante plutôt qu'à la sourde, sur un sujet qui concernait pourtant directement celle-ci. La réponse de Madame Dolto fut : « Pourquoi c'est à moi que vous posez la question ? C'est à Marie-Thérèse qu'il faut la poser. En tant que Sourde, elle sait de quoi nous parlons car elle l'a vécu et expérimenté. Ce qui n'est pas mon cas » (Inouïes, p.80, 2019)

## GLOSSAIRE - SIGNAIRE

### AUDISME

La croyance que les personnes douées de l'ouïe sont supérieures à celles qui sont sourdes ou malentendantes. Discrimination ou préjudice à l'encontre des personnes qui sont sourdes ou malentendantes.

<https://www.ehess.fr/fr/conf%C3%A9rence/port%C3%A9e-dun-mot-nouveau-laudisme-pratiques-savoirs-et-changement-social>



### AUTOREPRESENTATION

Dans notre communauté, le pouvoir de décision appartient aux personnes sourdes elles-mêmes et non à leurs parents. « **Aucune décision intéressant les personnes sourdes sans consultation des personnes sourdes** ». Il s'agit de la discrimination positive et de l'indépendance. Nous exigeons que les droits des personnes sourdes soient visibles dans tous les aspects de la vie : « **Rien sur nous sans nous** ».

<https://www.fnsf.org/la-federation>



## **MAINMISE / EMPRISE**

Influence excessive, domination gênante, impérieuse, voire abusive. Pouvoir qui s'impose sans y avoir été invité, par extension.

**Synonyme** : emprise, influence, ascendant

<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/mainmise>



## BIBLIOGRAPHIE et INDICATIONS SITOGRAPHIQUES

GREMION, J. (1991). *La planète des sourds*. Presses Pocket, Paris

LABORIT, E. (1993). *Le cri de la mouette*. Pocket, Paris

MOTTEZ, B. (2006). *Les Sourds existent-ils ?* Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto. L'Harmattan, Paris

ŒUVRE COLLECTIVE (2019). *Inouïes, Portraits de femmes sourdes*. Incloud, Paris

PELLETIER, A. ; DELAPORTE, Y. (2002). *Moi, Armand, né sourd et muet...* Pocket, Paris

### Consultés le 21/12/2002

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Audisme>

<https://noetomalalie.hypotheses.org/762>

<https://www.ehess.fr/fr/conf%C3%A9rence/port%C3%A9e-dun-mot-nouveau-laudisme-pratiques-savoirs-et-changement-social>

<https://www.fnsf.org/la-federation>

<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/mainmise>

<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/4251/files/2020/03/Audisme.-Pauline-Wierzbicki.pdf>